



Alex TÜRK, Président de la CNIL

Né le 25 janvier 1950 à Roubaix (Nord), docteur d'Etat en droit public (1984), maître de conférences de droit public (1985-1992) à la faculté de droit de Lille II, chargé de cours à l'Institut d'études de sciences politiques de Lille (1991-1994) ainsi qu'aux universités catholiques de Lille, conseiller général depuis 2001 du canton de Lille-centre, Alex Türk, sénateur du Nord élu le 24 septembre 1992 (non-inscrit) et réélu en septembre 2001 (non-inscrit), est membre de la Commission des lois depuis 1992.

Membre de la Commission nationale de l'informatique et des libertés depuis 1992, Président de l'autorité de contrôle Schengen de 1995 à 1997, de l'autorité de contrôle commune d'Europol (2000-2002), de l'autorité de contrôle d'Eurodac (2003) et vice-président de la CNIL de 2002 à 2004, Alex Türk est Président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés depuis le 3 février 2004.